Système d’encadrement à distance

Les relations entre les différents éléments
d’un modèle d’encadrement pédagogique à distance

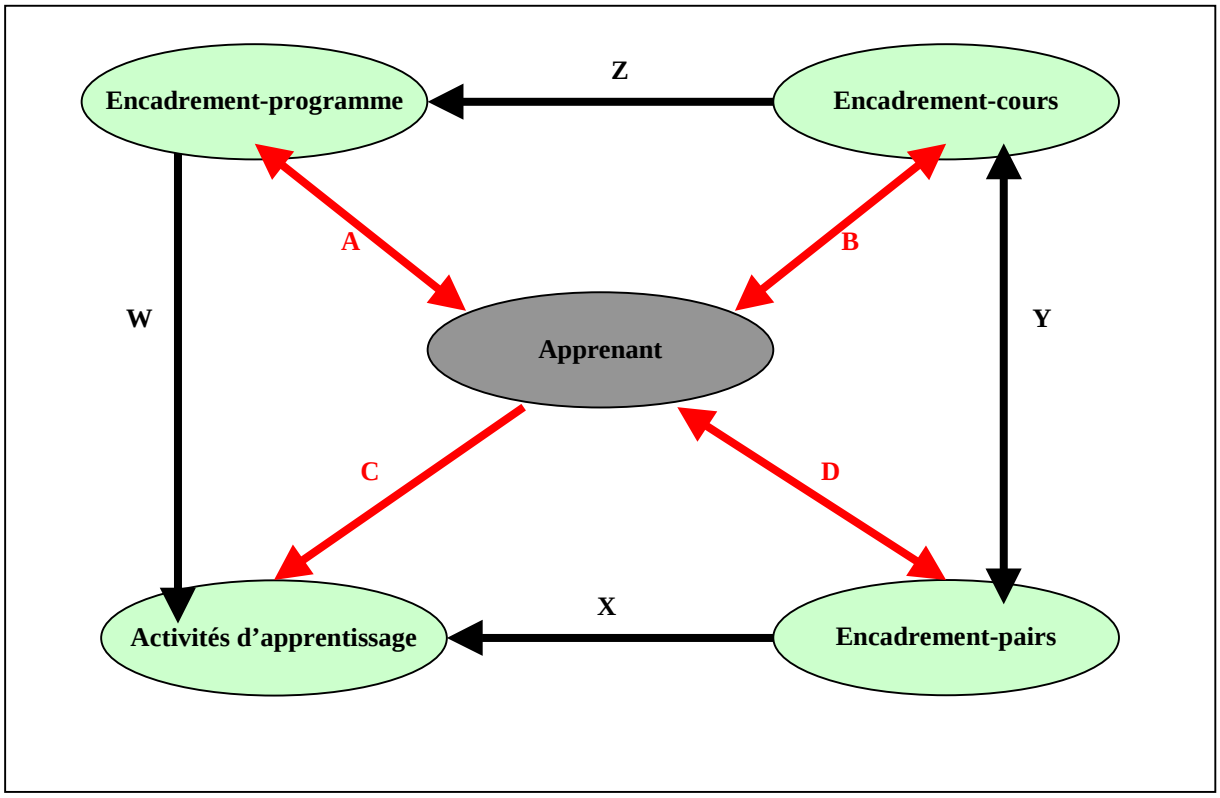

Jacques Rodet

Référence	Acteurs	Relation
A	Encadrement-programme (directeur d'études) Apprenant	i) suite aux contacts avec les services administratifs que l'apprenant a eu au moment de son inscription, celui-ci est dirigé vers une personne-ressource qui est le plus souvent le responsable du programme de formation et l'acteur principal de l'encadrement-programme ; ii) ce dernier, à partir des éléments d'informations qu'il possède et recueille sur l'apprenant, le conseille et l'oriente dans le programme de formation (explication des méthodes pédagogiques utilisées, présentation et précisions sur le contenu du programme, suggestion de parcours à travers les différents modules etc.) ; iii) Tout au long du parcours d'apprentissage la séquence « ii) » peut être reproduite à la demande de l'apprenant ; iv) des activités d'apprentissages souvent liées à l'approche méthodologique sont animées ou proposées à l'apprenant par le responsable du programme (communications de résultats de recherche en lien avec le domaine d'étude, présentation de stratégies méthodologiques etc.) ; v) des échanges de nature métacognitive sur le parcours d'apprentissage et l'atteinte des objectifs.
B	Encadrement-cours (Tuteur) Apprenant	i) prise de contact à l'initiative du tuteur (informations individuelle, définition des méthodes de contacts, identification des objectifs pédagogiques à atteindre) ; ii) Tout au long du parcours d'apprentissage et à l'initiative de l'apprenant, séquences de questions/réponses et établissement d'un dialogue sur différents sujets relevant des plans d'intervention du tuteur ; iii) en cas de besoin et à l'initiative du tuteur, contacts destinés à renforcer la motivation et la persévérance de l'apprenant ; iv) en cas de besoin et à l'initiative du tuteur, propositions d'activités destinées à améliorer les stratégies d'apprentissage et l'autonomie de l'apprenant ; v) rétroactions du tuteur sur les travaux effectués par l'apprenant ; vi) négociation de la signification des résultats.
C	Activités d'apprentissage Apprenant	i) refus de réaliser les activités (parce qu'elles ne sont pas comprises; mauvaise identification de leurs objectifs, parce qu'elles ne sont pas adaptées à l'apprenant et à ses objectifs etc.) ; ii) réalisation exhaustive des activités proposées (ceci traduit souvent une attitude plus passive et moins autonome de la part de l'apprenant) ; iii) choix et réalisation sélectives parmi les activités proposées (prédilection de l'apprenant pour tel type d'activités, bon exercice de son autonomie etc.) ; iv) création, par l'apprenant, de ses propres activités d'apprentissage (ce qui démontre une bonne capacité méthodologique et une maîtrise raisonnée de son apprentissage).
D	Apprenants	Les relations entre pairs peuvent être organisées par l'institution pédagogique ou bien laisser à leur appréciation. Dans ce dernier cas, qui à notre sens relève plus spécifiquement de l'encadrement-pairs, les résultats ne sont signifiants que dans la mesure où ces relations sont planifiées. Nous entendons par là, que leurs objectifs et leurs modalités soient identifiés au préalable, et qu'un système de supervision et d'évaluation soit mis en place. En effet, souvent riche sur le plan affectif, de manière moindre sur les plans méthodologique et métacognitif, ce type d'encadrement est parfois en deçà des promesses formulées sur le plan cognitif.
W	Encadrement-programme Activités d'apprentissage	L'encadrement-programme et plus particulièrement le responsable du programme entourée d'une équipe d'experts de contenus et de spécialistes des médias conçoit le matériel pédagogique. Les activités d'apprentissage portent sur les plans cognitif, méthodologique, métacognitif et affectif. Les objectifs visés par les activités d'apprentissage sont de permettre à l'apprenant de procéder au traitement approfondi d'un sujet, d'améliorer sa méthodologie et d'accroître son autonomie.
X	Pairs Activités d'apprentissage	Relations identiques à celles du type « C ». Toutefois la somme de « D » et « X » est concrétisée par des actions d'apprentissage collaboratif. Celles-ci permettent notamment le développement de l'esprit critique des apprenants.
Y	Pairs Encadrement-cours (Tuteur)	Similaires à « B », ces relations sont également l'occasion de faciliter le travail de groupe. Le tuteur joue alors, un rôle de facilitateur et de superviseur du travail des pairs.
Z	Encadrement-cours (Tuteur) Encadrement-programme (directeur d'études)	Les tuteurs sont en capacité de faire remonter des informations sur les difficultés, les besoins, les souhaits, les propositions des apprenants et influencer les orientations ou la forme du cours lors de sa mise à jour.